



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC « RÈGLEMENT N^o 16-2016 »

AVIS est donné, par la soussignée, que le règlement numéro 16-2016 « *Déterminant la participation financière de la MRC de La Jacques-Cartier à la Société de développement économique de La Jacques-Cartier* » a été adopté, lors de la séance du conseil de la MRC de La Jacques-Cartier du 23 novembre 2016.

Ce règlement a pour but d'établir les modalités entourant le soutien financier de la MRC à l'organisme de promotion et de développement économique qui agit sur son territoire.

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau de la MRC de La Jacques-Cartier 60, rue Saint-Patrick, Shannon.

DONNÉ à la MRC de La Jacques-Cartier le 24 novembre 2016.

FRANCINE BRETON
Directrice générale et
secrétaire-trésorière